

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 3 mars 2014 à 20h00.

Sont présents :     Alain Lachapelle                     Patrique Côté  
                          Jasmin Michaud                     Jovette Taillefer  
                          Ghislain Blais                         Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 1 personne est présente dans la salle.

Ouverture de la séance

2014-34     Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2014-35     Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2014

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2014-36     Lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 17 février 2014

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur 2013 conformément à l'article 176.1 du Code municipal

M. Michel Cavanagh, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente les états financiers pour l'exercice financier 2013.

2014-37     Approbation des rapports financiers et du vérificateur 2013

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'approuver les rapports tels que déposés.

2014-38     Accepter les comptes du mois de février 2014

La liste des comptes du mois de février est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de février au montant de 130,320.18\$ et en autorise le paiement.

2014-39 Dépôt de la liste des arrérages de taxes pour vente à la MRC

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal approuve la liste des arrérages de taxes telle que déposée et autorise la directrice générale à faire parvenir à la MRC les arrérages de 2 ans, soit 2012-2013.

2014-40 Radiation de taxes – propriété acquise par la vente pour taxes

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité de radier un montant de 138.32\$ pour la propriété acquise par la vente pour taxes 2011 par la municipalité de Saint-Valérien.

2014-41 Pro-maire

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité de nommer M. Jasmin Michaud pro-maire pour le prochain trimestre.

2014-42 Réseau de surveillance des lacs

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité de poursuivre les prélèvements pour les lacs Vaillancourt et à la Truite pour une troisième année consécutive.

2014-43 Prolongement de contrat – agente communautaire et affectation de l'excédent

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité de recommander la poursuite du contrat de l'agente communautaire Marie Nibert dans la réalisation de ses tâches de mise en œuvre de la politique familiale, conditionnellement à la participation financière du CLE de 6,130\$ pour ce nouveau contrat de 6 mois d'agente de développement communautaire pour la municipalité de Saint-Valérien, dont la contribution en argent serait de 2,392\$ et de 750\$ en prêt de locaux. Le conseil municipal affecte un montant de 2,392\$ de l'excédent accumulé non affecté à cette dépense.

2014-44 Remplacement d'un ordinateur à la biblio – Programme Simba

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un ordinateur neuf pour la bibliothèque, admissible à un remboursement de 50% par le programme Simba, pour un coût estimé à 800\$.

2014-45 Appel d'offres – huile à chauffage

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate la directrice générale pour demander des soumissions sur invitation à au moins 2 fournisseurs pour la fourniture d'huile à chauffage pour l'église pour le reste de l'année 2014, selon le prix quotidien à la rampe en date du vendredi 4 avril 2014 + marge de profit. Aucune quantité n'est garantie. Les soumissions seront reçues jusqu'au 7 avril 2014 à 10h00 pour être ouvertes immédiatement après la clôture. La

Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

### Correspondance

#### 2013-46 Avril - mois de la Jonquille

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer ;

CONSIDÉRANT QUE les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat;

CONSIDÉRANT QUE la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer ;

CONSIDÉRANT QUE soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. » ;

CONSIDÉRANT QUE l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises ;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité de décréter le mois d'avril Mois de la Jonquille, et que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer. Adoptée avec dispense de lecture.

#### 2014-47 Programme d'alliance à la Maison Marie-Élisabeth

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien préfère faire un don annuellement plutôt que de s'engager dans le programme d'alliance proposé par la Maison Marie-Élisabeth.

#### 2014-48 Adhésion au Créneau Écoconstruction

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien renouvelle son adhésion

comme partenaire membre du Créneau Écoconstruction au coût de 200\$ pour l'année et en autorise le paiement.

2014-49 Autorisation d'achat – Lampes pour service incendie

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 4 lampes Survivor Led pour le service incendie chez Aréo-Feu au coût de 248\$ plus taxes et transport.

2014-50 Recrutement de pompiers

Jovette Taillefer déclare son intérêt dans ce dossier et s'abstient de voter.

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal suggère au directeur du service régional de sécurité incendie de rencontrer les candidats en entrevue dans le but d'évaluer l'intérêt et le potentiel de ceux-ci, d'en faire rapport à la municipalité de Saint-Valérien, afin qu'elle puisse prendre la décision de continuer ou non le processus d'embauche, considérant que les frais de formation sont considérables et non prévus au budget municipal.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 21h50 par Jean-François Beaulieu et acceptée à l'unanimité.

---

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

---

Robert Savoie, maire